

Ecole Brel-Brassens à Baillargues

PV du 3ème conseil d'école du jeudi 22 juin 2023

Début à 18h.

Merci pour votre présence. Je remercie M. L'Inspecteur de l'Education Nationale et M. Le Maire et d'être présents à ce 3^{ème} conseil d'école. Nous allons faire un tour de table et je vais faire passer une feuille d'émargement.

Secrétaires Mme Fourel pour l'équipe pédagogique et Mme Maillard pour les associations de parents.

En cette fin d'année scolaire : 8 collègues partent de l'école. Départ à la retraite Mme Favard après 26 ans de bons et loyaux services à l'école de Baillargues, de Mme Guyodo, de Mme Diard, de Mme Marguier, de Mme Castro, de Mme Dugué, de Mme Carpène de M. Bidéo. Nous les remercions pour cette année passée ensemble et leur souhaitons le meilleur pour l'année scolaire à venir.

Pour la nouvelle année scolaire : Arrivée de Mme Chapon, de Mme Martin, de Mme Lesigne qui étaient déjà en poste sur l'école, de Mme Tissot et dans l'attente de 2 nouveaux collègues.

Excusées : Nouvelle collègue Mme Tissot qui est au CE de son école actuelle, Mme Zimmer, Mme Freire et Mme Castro absentes.

Présents :

Inspection : Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale

Mairie : Monsieur le Maire, Mme Gautier, M. Tapie
Mme Théron, M. Vidal

Parents élus représentants au conseil d'école :

GPE : Mme

Ruescas, Guiolet, Lansac, Portalez, Maillard, Bru
Farrugia, Cebron, Millot,

AIPE : Mmes De Benoist, Hugues Dutheil,
Rebhi, Almonacil, M. Houhou

Enseignants : Mmes Mathieu, Helly, Nguyen, Favard, Lardet, Vouillon, Fourel, Diard,
Dugué, Martin, Scwhab, Lesigne, Marguier, Guyodo, Quézel-Guerraz, Sabatier, Tissot,
M. Pulze, Bidéo

Directrice : Mme Goujon

1. Point avec la Mairie :

a. Accident du 1/06/2023.

Jeudi 1/06 une partie du grillage dans la cour du bâtiment Brassens a cédé. Trois élèves d'une classe de CM1 sont tombés en contrebas. Une intervention rapide des animatrices et de certains collègues a permis de porter les premiers soins et d'appeler les secours. La directrice a contacté les familles des élèves concernés. Les diagnostics passés par les pompiers et le médecin, 2 élèves ont pu rentrer chez eux et une élève est partie à l'hôpital faire des examens complémentaires.

Par la suite, la directrice est passée dans chaque classe du bâtiment Brassens afin de donner des nouvelles des trois élèves et de rassurer les élèves et les collègues, choqués par cet accident.

Une communication aux familles de l'école a été faite dès le lendemain matin via l'ENT en ayant tous les éléments nécessaires à transmettre suite au rendez-vous entre la directrice et Monsieur le Maire.

Question 1 AIPE : Suite de l'accident survenu à l'école G. Brassens :

- Quels travaux engagés ? provisoires / définitifs ? quelle temporalité ?
- Quelle sécurité et sécurisation, plus largement, des bâtiments et installations dans l'enceinte de l'école ?
- Intervention d'une commission de sécurité ?

Réponse de la mairie : La mairie a assumé la responsabilité et a proposé une cellule d'accompagnement psychologique. Un état des lieux a été fait dès le lendemain. Une commission de sécurité avait eu lieu (tous les 5 ans) mais n'avait pas fait remonter ce problème. Un devis de plus de 16 000€ de matériel pour rénover tout le grillage, est à rajouter le coût de la main d'œuvre. Les travaux vont être engagés dès cet été.

C'est une entreprise qui va être employée et qui apportera la garantie de la conformité.

La mairie est toujours intervenue pour les travaux demandés.

Il y a eu des travaux de mise aux normes (imperméabilisation des sols, installation d'un ascenseur PMR).

Intervention de GPE : Les parents ont été surpris par le manque d'information sur les problèmes de vétustés.

Intervention équipe pédagogique : En 2016, il avait déjà été fait remarqué que le grillage était monté à l'envers.

Réponse du GPE : Les parents n'ont pas été informés.

Intervention de l'IEN : Il ne faut pas rechercher la responsabilité, l'important est d'être vigilant quant à la sécurité de tous.

Intervention du Maire : Le maire répond qu'il ne veut pas être mis en défaut et que même s'il n'est pas présent à chaque conseil, il est très investi dans le bien être des élèves.

Intervention de la directrice :

Se pose la question de la conformité sur certains lieux comme la passerelle à l'étage de Brel. J'ai vu avec Monsieur Michel cette semaine et un point sera fait cet été par les services techniques.

Question 2 GPE : Accident du grillage, certains parents l'ont appris de la bouche de leurs enfants à la sortie des classes, une communication dans l'après-midi aurait-elle pu être envisageable pour donner aux parents des éléments de discussion avec leurs enfants parfois choqués?

Quand seront envisagés les travaux de mise en sécurité de cette clôture?

Les enfants n'ont également plus accès au plateau sportif de Brassens, ce qui réduit l'espace pendant les récré, quand sera réouvert cet espace?

Intervention du GPE : Les parents auraient souhaité avoir un message car les enfants ont eu des retours avec beaucoup d'émotions et parfois très éloignés de la réalité.

Réponse de l'équipe pédagogique : Il y a eu beaucoup de choses à gérer pour la directrice notamment à Brassens. Elle a géré les priorités. La mairie a pris le relai en diffusant un message à

20h30 afin de rassurer les familles et permettre aux enfants de se coucher apaisés.

Réponse de la mairie : Le réaménagement du plateau fait l'objet d'un appel d'offre donc il faut du temps. Il sera réhabilité cet été.

b. Travaux de démolition aux abords de l'école.

Question 3 AIPE : Travaux de démolition à proximité des écoles : quels dispositifs sont mis / peuvent être mis en place concernant le rabattement des poussières lors des travaux de démolition ou de terrassements ? Ces dispositions peuvent-elles être imposées par la mairie aux entreprises travaux ?

Réponse de la mairie : L'école aura le téléphone du promoteur afin d'être en contact. Le plus gros problème va être au démarrage des travaux au sujet de la circulation. La mairie via la police municipale essaiera de veiller à la sécurisation. Il faudra gérer les emplois du temps afin de cadrer avec les temps calmes notamment à l'école maternelle.

c. Panneaux d'affichage aux abords de l'école.

Question 5 AIPE : Affichages d'interdiction de fumer / de circuler à trottinettes aux abords des écoles : qu'en est-il ?

Réponse de la mairie : Toujours pas de panneau car pour l'instant la priorité va à la communication de la ville. Volonté de continuité éducative sur les supports (mairie/école/parents d'élève).

d. Transports scolaires (bus d'éveil/ bus du savoir) pour les sorties (écolothèque/ piscine...) qui ne relèvent plus de la compétence de la Métropole.

Dernièrement en Conseil de Métropole, il a été décidé l'arrêt du financement des bus du savoir. Cela concerne l'Écolothèque, mais pas que, puisque sont également concernés les bus d'éveil, les piscines, les patinoires, etc.

Se référant à l'article L.212-4 du code de l'éducation, la Métropole considère que « ce sont les communes qui ont la charge des écoles publiques et du financement des activités prévues sur le temps scolaire, dont font partie les transports qui emmènent les élèves sur les différents sites. La Métropole ne dispose donc pas de la légitimité à exercer et financer cette compétence, dont l'organisation relève d'ailleurs exclusivement des Conseillers Pédagogiques de l'Académie de Montpellier, en accord avec les transporteurs et après consultation des écoles et des mairies. »

Réponse de la mairie : Réponse de la métropole (possibilité d'utiliser les bus de ville) mais le manque de sécurité n'est pas compatible avec le transport d'élèves (pas de ceinture). La mairie s'engage à subvenir aux frais pour les transports à la piscine car ils ont à cœur d'assurer la sécurité par rapport aux risques de noyade. La volonté est d'assurer cette activité dans le respect des délais des séances de natation.

Equipe pédagogique : devis de bus transmis à la mairie

e. Aide aux devoirs.

Question 4 GPE : L'aide aux devoirs pourra-t-elle être mise en place l'an prochain ou bien ajoutée au budget pour l'année suivante?

Réponse de la mairie : La priorité reste de maintenir les budgets alloués à chaque enfant. De plus nous

venons de nous engager pour les transports des séances de piscine.

Suggestion des parents d'élèves : de faire intervenir des personnes âgées pour assurer cette aide aux devoirs.

f. Travaux réalisés

Bancs de l'amitié/ PPMS verrous derrière les portes / ascenseur très utile

Points abordés par la mairie :

-Convention de l'utilisation des locaux scolaire : mairie/corps enseignant/parents d'élève. Pour gérer qui y est : quand, quoi, comment ? C'est une démarche pédagogique. L'objectif est de libérer les espaces pour assurer l'aspect sanitaire des locaux/ assurer la sécurité des locaux/ et engager des travaux.

-Information : travail de partenariat avec la caf et CPTS (professionnel de santé). Accompagnement depuis le volet pédiatrie jusque-là gériatrie. Retour sur le sujet de l'obésité. Remise en question sur le goûter pendant le temps de garderie : préconisation de ne pas donner de goûter après 17h.

Il faudra prendre un temps de réflexion tripartite (école/parent/mairie pour le périscolaire) pour assurer la continuité.

2) Projets et sorties pédagogiques

Projets 2022-2023

- 1- Projets sportifs et culturels : parcours du cœur, voile, poney, vélo, golf et sorties diverses (représentation théâtrale, visite chez les pompiers, musée de la Romanité, accrobranche). Tous ces projets et sorties se sont très bien passés. Nous remercions Marie Gatel, Joris Bertaux, Séverine Charot ainsi que tous les parents accompagnateurs, le service jeunesse et la police municipale pour l'encadrement du parcours du cœur et des sorties vélos. Cette année, les cycles 3 ont aussi fait des séances de SRAV (savoir rouler à vélo) avec en 1^{ère} séance l'intervention de David Allouche, chef de la Police Municipale, que nous remercions.
- 2- Séances à la médiathèque : Merci à Carole Montet pour le travail réalisé à la médiathèque avec les élèves et à Sébastien Lafon pour les séances d'informatique.
- 3- Séance de 1^{er} secours avec les cycles 3 avec Marie Gatel, sortie à la caserne des pompiers de Lunel pour 1 classe de CE1-CE2 avec une classe de CM2. La classe de cycle 2 fera aussi un film « apprendre à porter secours ».
- 4- Projet musique avec une intervenante dans les 2 classes de CM1, il y a eu une représentation devant les autres classes (le 12 juin). Mme Helly concert à la maison de retraite jeudi prochain. (Bon retour des parents qui relèvent une réelle évolution dans le comportement de leur enfant).
- 5- Classe découverte des 4 classes de CP

Projets 2023-2024

Des projets culturels sont en cours d'élaboration, nous allons notamment reconduire le projet de création musicale avec Amandine Roques et David Richard, certainement en partenariat avec l'école Jean Moulin de Castelnaud. Mme Zimmer participera au projet en intégrant des créations plastiques sur le même thème.

Du point de vue sportif, nous allons axer nos projets sur la labellisation génération 2024. Une journée pour découvrir les sports de l'année en partenariat avec les clubs sportifs de Baillargues sera organisée au mois de septembre à Bambuck. Les parcours du cœur auront lieu au printemps.

Nous travaillerons sur le climat scolaire et nous réfléchissons à une autre dynamique pour la journée du bien vivre ensemble.

Nous continuerons les séances de SRAV pour les CP et les cycles 3.

Les 4 classes de CP ont pour objectif de partir en classe découverte.

Intervention de la mairie : Signature avec la métropole d'une convention de généralisation de l'éducation artistique et culturelle. Intervention de l'association Unis'on avec des activités sur temps scolaire et périscolaire (découverte des instruments, musiciens, spectacle...) : présentation en mairie le 23/06/23.

3) Suivis des élèves et liaisons entre cycles

- Cette année nous avons fait 78 équipes éducatives et 14 équipes de suivi de scolarité. Ces équipes sont des moments pour faire le lien avec les familles, établir une relation de confiance et faire le point sur les différents bilans ou le comportement des élèves. A la suite de ces équipes on élabore ou l'on ajuste le projet de scolarisation de l'élève. Depuis cette année, intervention des responsables du périscolaire. Puis nous nous servons de ces compte rendus lors des conseils de cycles et pour nous aider lors de l'organisation pédagogique.

Intervention de l'IEN : L'objectif est de faire du lien avec les parents. Ce n'est pas un tribunal. L'objectif est d'aider les enfants, de mettre en lien les différents intervenants qui peuvent donner leur point de vue sur l'enfant et de fixer des objectifs pour la suite.

➤ Liaison école-collège :

Mardi 23 mai, la principale du collège Mme Letzelter et Mme Mestre, la principale adjointe sont venues pour présenter le collège aux parents d'élèves des futurs sixièmes. Cela s'est déroulé dans la salle Claude Plan. De nombreux parents étaient présents.

Mardi 30 mai, jeudi 15 juin et lundi 19 juin : les CM2 ont visité le collège. Retour très positifs des enfants. Les 6èmes auront leur rentrée le 4/09.

Mercredi 21 juin, liaison école collège entre enseignants. Quelques semaines en amont, les collègues de CM2 en accord avec les collègues de CM1 qui connaissent aussi les élèves font les classes des sixièmes et discutent des élèves avec les collègues du collège.

Les enseignants de CM2 font des propositions pour la constitution des classes de 6^e. Les enfants sont consultés mais le choix final revient à l'enseignant qui tient compte des particularités scolaires afin de constituer des classes équilibrées.

La mairie a fait une remise de calculatrice au futurs 6^{ème} le mardi 20 juin à l'espace vigneron en présence de différents élus.

➤ **Liaison GS/CP**

Les GS sont venus dans les classes de CP et les CP sont allés lire des albums aux élèves en maternelle. Pour clore cette liaison, les élèves ont goûté ensemble.

Les collègues se rencontreront début juillet pour la constitution des futures classes de CP. Bon retour des enfants qui prennent plaisir à retourner en maternelle et à montrer qu'ils savent lire.

➤ **Portes ouvertes pour les nouveaux inscrits**

Je tenais à remercier l'équipe du service jeunesse et plus particulièrement en cette fin d'année Marie Benezech et Julie Aragon qui ont fait un travail remarquable pour les inscriptions scolaires. Nous avons travaillé en étroite collaboration et elles m'ont été d'une grande aide (plus de 93 inscriptions scolaires ce jour).

Elle a eu lieu mardi 20 juin. Un compte rendu sera envoyé à toutes les nouvelles familles par mail.

4) Point sur les effectifs et sur la rentrée 2023-2024

➤ Effectifs en cette fin d'année scolaire :

CYCLE II	<u>292</u>
CP	<u>93</u>
CE1	<u>98</u>
CE2	<u>101</u>
CYCLE III	<u>184</u>
CM1	<u>82</u>
CM2	<u>102</u>
Total	<u>476</u>

Soit une moyenne de 26,4 élèves par classe

➤ Effectifs pour l'année scolaire 2023-2024 :

CP : 82 CE1 : 94 CE2 : 99 CM1 : 101 CM2 : 80 soit **456 élèves** à ce jour soit une moyenne de 25,3 élèves par classe. Les inscriptions continuent. On adaptera l'organisation pédagogique en fonction des arrivées.

18 classes, au moins 20 collègues enseignants car certains seront à temps partiels (dans l'attente de nouveaux collègues qui seront nommés début juillet), 4 AESH. Les AESH sont gérées par le PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé).

Demande de service civique, aucune candidature cette année.

Cette année, l'éducation nationale a mis à disposition une personne quelques jeudis dans l'année ce qui a soulagé la directrice. Remerciements Monsieur l'Inspecteur.

Demande auprès des parents d'élèves pour diffuser l'annonce de recrutement de services civiques.

5) Bilan financier de l'OCCE

Achats réalisés avec les dons de l'AIPE et du GPE : balles de tennis pour les séances des CE1-CE2/ matériel spécifique EBEP (casques anti bruit) / éco-cup / classe découverte/ projet musique

Le budget de l' OCCE a contribué aux sorties scolaires :

- **Classe découverte/ 4 classes de CP** : centre 21 026€- bus 2 400€- participation des familles : 190€- mairie 30€ par élève et une subvention de 1 350€– solde par l'OCCE
- **Voile 2 jours/ 7 classes de cycle 3** : 10 820€ - bus 3 510€ - participation familles 38€ - mairie 30€ par élève (5 490€) – OCCE 5 410€ + le transport en bus
- **Découverte de l'équitation 3 jours / 3 classes de CE1**: 4 230€ -bus 1 800€- participation des familles 30€
- **Initiation au golf 4 jours/ 2h/ 3 classes de CE2** : 3 645€ (mairie 30€ par élève) OCCE 1 215€ - participation familles 5€
- **Diverses sorties culturelles et sportives** : utilisation du budget de 30€ par élève de la dotation de la mairie et l'OCCE a complété. Les sorties se sont principalement faites en train.
- **Projet de création musicale 2 classes de CM1** : 8 235€ / utilisation des 200€ coopérative de classe de chaque enseignante

Nous notons cette année l'augmentation du coût des transports.

Le compte rendu d'activités pour l'année 2022-2023 devra être clôturer avant le 30/09/2023.

Je laisse la parole aux associations pour le bilan de leur année. Je souhaitais avant cela, au nom de l'équipe enseignante, les remercier pour leur volonté de nous aider tout au long de l'année via leurs actions mises en place.

6) Questions diverses et bilan de l'AIPE

Question 4 AIPE : *Est-il possible de mettre en place des distributeurs de papier dans chaque toilette ?*

Réponse équipe pédagogique : Les élèves s'amuse avec et bouchent les toilettes.

Demande d'un parent notamment pour les élèves qui commencent leur puberté.

Réponse équipe pédagogique : les enfants vont aux toilettes à 2 pour garder la porte, il est donc tout à fait possible de fournir du papier à l'enfant dans les toilettes.

Information mairie : Modification des distributeurs de papier cette semaine pour limiter les petits bouts de papier.

Bilan : loterie de paques (550€),

7) Questions diverses et bilan du GPE

Question 1 GPE : *Des parents nous remontent des épisodes de violence dans la cour de récré dont leurs enfants sont victimes ou témoins. Les enfants disent avoir remonté à l'enseignant en utilisant le*

message clair mais n'ont pas vu d'action ensuite, pouvez-vous préciser quelle est la méthode utilisée dans le cas de violence remontée par une victime? Est-ce que les parents (des victimes ou agresseurs) sont mis au courant?

Réponse équipe pédagogique : *Jusqu'à présent les situations étaient gérées sur l'instant et cela suffisait. Au vu de l'augmentation du nombre de situations violentes et d'incivilités il y eu plus d'interactions en premier lieu entre les élèves et la directrice puis entre l'enseignante, la famille et la directrice. Dans la continuité nous avons décidé de travailler en conseil des maîtres sur la mise en place d'un protocole qui sera expliqué à toutes les familles lors des réunions de rentrée en septembre.*

Cette prise de conscience est aussi faite par nos collègues de cycles 3 et 4 au collège et par l'équipe dirigeante.

Il est essentiel que les parents et l'équipe pédagogique agissent de concert sur les règles du respect et du savoir-vivre à l'école.

Réponse Parents élus : *Retour des enfants qui ne comprennent pas qu'il n'y ait pas de conséquences face à des agressions verbales ou physiques. Ils ont le sentiment que le fonctionnement « message clair » n'est pas suffisant et que l'intervention auprès des adultes ne répond pas à leur attente de « justice ».*

Réflexion collective : *Faire intervenir les parents dans la préparation de l'action vivre ensemble. Lors des réunions de rentrée, il faudrait rappeler que le rôle premier des associations de parents d'élève est d'accompagner les parents dans leur lien avec l'école. Notamment pour faire remonter les problèmes de violence.*

Intervention de l'IEN : *La difficulté du harcèlement c'est que c'est rarement visible.*

Bilan GPE : *Halloween défilé, vente de sapins, puces Noël, tombola, carnaval en mars, marché aux fleurs en avril, pommes offertes pendant le parcours du cœur, fête de l'école.*

Question 5 GPE : *Quel est le bilan de la semaine sans écran ? A-t-elle été suivie?*

Equipe pédagogique : *C'était une première sensibilisation. Il y a eu des retours en classe, des discussions, une prise de conscience de la part des élèves du temps passé devant les écrans voire de l'addiction ou du temps qui n'était pas passé à jouer avec leurs parents. Projet à reconduire et à faire évoluer pour l'an prochain.*

Fin du conseil à 20 :00